

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°3 divers

n°3

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 novembre 1923

Numéro JO

n° 324 du 30/11/1923

Date du numéro

30 novembre 1923

TEXTE INTÉGRAL

un supplément de nourriture dont la dépense ne devra pas excéder 0,40 par jour el par homme sera accordée aux prisonniers charges 'du nellovage du chenal.